AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-8-12-70

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 123 de DECEMBRE 1970 — 7 décembre / n° 31

GRANDE CULTURE

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

A la suite de la régression de la culture du colza d'hiver des concentrations sérieuses d'insectes parfaits ont été observées sur les jeunes cultures, nécessitant fréquemment une et parfois même deux interventions successives (nos avis du 28 septembre et 13 octobre).

Il est conseillé d'examiner attentivement les cultures pour déceler l'éventuelle présence de larves issues de pontes d'insectes ayant pu échapper au traitement; les larves susceptibles d'occasionner des dommages au cours de l'hiver peuvent maintenant s'observer sans difficultés car longues de 2 à 4 mm.

Si les pieds renferment en moyenne deux larves ou plus dans les pétioles de leurs feuilles, il est bon d'envisager un traitement larvicide.

Choisir un temps relativement doux et intervenir de préférence sur une végétation ressuyée. Opérer sous forte pression en apportant 600 à 800 l./ha. Toutefois réduire au maximum l'apport d'eau si les plantes sont encore plus ou moins humides, afin d'éviter un ruissellement.

Les produits habituellement mis en oeuvre sont le lindane ou le parathion à utiliser à 500 g. de matière active/hectare sous forme d'émulsion ou sous forme huileuse.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

Renouvellement des abonnements:

Ne pas omettre de mentionner au talon du virement la mention "AVERTISSEMENTS AGRICOLES" afin que le Régisseur de Recettes de la D.D.A. puisse effecter l'enregistrement du réglement au Service des Abonnements au Bulletin de la Station d'Avertissements Agricoles.

L'abonnement commence à partir du 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

P 336

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX